



Master professionnel GESTION DES INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES

LES OBJECTIFS

Cette formation vise à apporter une double compétence aux étudiants, la gestion constituant la base des enseignements à laquelle s'ajoutent les connaissances scientifiques premières des étudiants et des compléments en technologie et qualité.

Elle permet une intégration plus aisée à des postes d'encadrement dans des entreprises agro-alimentaires (industrie laitière, filière viande, secteurs épicerie, grains, fruits et légumes, boissons, restauration collective, conseil, etc.) ou de distribution de produits alimentaires.

MODE DE RECRUTEMENT

La spécialité GIAA s'adresse d'abord à des étudiants ayant reçu une formation scientifique liée à l'agro-alimentaire et qui souhaitent obtenir une formation en gestion.

Elle reste ouverte néanmoins à des candidats disposant d'un diplôme de niveau bac + 4 (en économie et gestion par exemple) pouvant justifier de connaissances ou d'une expérience dans le domaine de la qualité des aliments.

Ainsi, pour être admis à suivre la formation, les candidats doivent être titulaires d'une 1^{ère} année de Master ou d'un diplôme de deuxième cycle du niveau correspondant à la Maîtrise ou d'un titre équivalent (ingénieur ou ingénieur maître en agronomie ou agro-alimentaire, etc.). En tout état de cause, la condition minimale d'admission au M2 GIAA sera de disposer de l'équivalence de 240 crédits (ECTS) obtenus dans les domaines concernés.

Pour les étrangers, l'équivalence des diplômes est soumise à l'avis de la commission compétente de l'Université de Bourgogne.

- **Sélection sur dossier et entretien :**

L'admission sous-entend la réussite à une première épreuve de présélection sur dossier (curriculum vitae détaillé, relevé de notes, lettre de motivation) suivie d'une seconde épreuve d'entretien devant un jury.

- **Formation continue :**

L'ensemble des cours théoriques et pratiques est regroupé sur une période de six mois (octobre à mars), ce qui signifie que la spécialité ne peut aménager ses horaires pour accueillir des salariés en poste qui suivraient, en plus de leur charge de travail, la formation. Cependant, le diplôme est ouvert aux salariés ayant obtenu des congés individuels de formation (CIF) ou à des personnes en recherche d'emploi bénéficiant d'aide à la formation (AFR).

ORGANISATION DE LA FORMATION

Présentation des UE

UE1 : Pré-requis

- Economie d'entreprise :
- Comptabilité – Finance :
- Marketing :
- Science des Aliments :

UE2 : Economie agro-alimentaire

- Politiques agricole et alimentaire - Consommation alimentaire :
- Stratégie d'entreprise – Economie industrielle :

UE3 : Analyse technique et économique des procédés de production

économique des procédés de production	Formulation	6				1	CT	1		1
	Evaluation sensorielle		8			1	CT	1		1
	Diagramme de fabrication		6			1	CT	1		1
	Gestion de la qualité	15				1	CT	1		1
TOTAL UE 3		39	14		53	5		5		5

UE 4	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
Gestion des flux, Méthodes Quantitatives de gestion, Système d'Information	Gestion des achats	4								
	Transport	6				1	CT	1		1
	Gestion des flux	12								
	Méthodes quantitatives – Système d'Info.	24	8			2	CT	2		2
TOTAL UE 4		46	8		54	3				3

UE 5	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
Gestion des ressources humaines, Droit, Réglementation	Gestion des Ressources Humaines	20			20	1	CT	1		1
	Droit du travail	12			12	1	CT	1		1
	Droit international	4			4					
	Droit des sociétés	8			8	1	CT	1		1
	Droit Fiscal	12			12	1	CT	1		1
	Réglementation dans l'agro-alimentaire	8			8	1	CT	1		1
TOTAL UE 5		64			64	5		5		5

UE 6	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
Marketing de l'agro-alimentaire	Comportement du consommateur	14			14	1	CT	1		1
	Exportation	8			8	1	CT	1		1
	Gestion de la distribution	8			8					
TOTAL UE 6		30			30	2		2		2

UE 7	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
Marketing de l'agro-alimentaire	Gestion financière	30			30	2	CT	1		1
	Gestion budgétaire	15			15	1	CT	1		1
TOTAL UE 7		45			45	3		2		2

UE 8	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
Préparation à la vie professionnelle, Mémoire	Anglais commercial	20			20	1	CT	1		1
	Préparation recherche de stage et d'emploi		6		6					
	Mémoire					4	CT	2		2
TOTAL UE 8		20	6		26	5		3		3

TOTAL S3		332	38		370	30				26
-----------------	--	------------	-----------	--	------------	-----------	--	--	--	-----------

SEMESTRE 4

UE 1	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
Stage en entreprise (3 à 6 mois)										
TOTAL UE 1						30		2		2

TOTAL GENERAL		332	38		370	60				28
----------------------	--	------------	-----------	--	------------	-----------	--	--	--	-----------

■ Modalités de contrôle des connaissances :

Les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université <http://www.u-bourgogne.fr/>

● Sessions d'examen : précisions

Epreuves sur les pré-requis (UE 1).

Chaque matière enseignée en pré-requis donne lieu à un contrôle (sauf dispense accordée par l'équipe pédagogique), et chaque étudiant se voit attribuer une note de pré-requis qui est la moyenne des notes obtenues dans les différentes matières de pré-requis effectivement suivies. Les notes obtenues se compensent entre elles compte tenu de la pondération 1 pour chaque épreuve passée.

Epreuves sur les enseignements (théoriques et appliqués) spécialisés (UE 2 à 8) dont Mémoire.

Les enseignements spécialisés (UE 2 à 8) font l'objet d'un contrôle continu ou final des connaissances qui s'appuie obligatoirement sur au moins un élément écrit (études de marchés, rapports, test, etc.). L'examen porte sur un programme défini par l'enseignant responsable de l'enseignement.

Lorsque la moyenne générale n'a pas été atteinte, des examens de contrôle sont organisés pour les seuls enseignements au titre desquels la moyenne n'a pas été obtenue. Cependant, les résultats aux épreuves d'appel ne peuvent entraîner une moyenne supérieure à 10/20.

Le **mémoire de synthèse** avec recherche bibliographique est rendu au maître de mémoire à la fin de S3 (fin mars au plus tard). Il fait l'objet d'une évaluation spécifique et la note qui en résulte est affectée d'un coefficient 2.

Rapport de stage en entreprise

Le **rapport de stage** effectué sur S4 est noté par le correspondant pédagogique. La note de stage est prise en compte dans la moyenne générale avec un coefficient 2.

● Règles de validation et de capitalisation :

Principes généraux :

COMPENSATION : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

Au niveau LICENCE, l'étudiant pourra accéder de droit au semestre suivant à condition qu'il n'ait qu'un seul semestre non validé dans son cursus. Il est cependant conseillé aux étudiants qui n'ont pas validé le semestre S1 de donner priorité à ce dernier avant d'envisager une poursuite d'études en S3.

CAPITALISATION : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européen, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

Le résultat final est délibéré pour l'ensemble des étudiants par un jury présidé par le responsable de la spécialité GIAA. Ce jury comprendra au moins trois enseignants participant à la formation (1 ENSBANA, 1 ENESAD, 1 IAE) et une majorité d'enseignants du supérieur.

STAGE

Stage en entreprise (3 à 6 mois)

LES COMPETENCES ACQUISES

Appréhension et gestion des problèmes spécifiques posés par la mise en oeuvre et le développement des approvisionnements, de la production et de la distribution des produits agro-alimentaires.

LES DEBOUCHES

Les diplômés vont occuper des fonctions transversales (direction, gestion/administration, ressources humaines, informatique) dans les entreprises des industries alimentaires. Ces fonctions se déclinent de manières différentes selon les spécificités du secteur mais aussi selon la taille des entreprises (groupes internationaux, européens, nationaux, PME ou très petites entreprises). Les métiers liés à ces fonctions peuvent être assurés soit par des services structurés comprenant plusieurs personnes (groupes et grandes entreprises) soit par une seule personne (PME et TPE).

Les fonctions susceptibles d'être occupées par les titulaires du diplôme sont :

- ingénieur commercial
- chef de secteur,
- Ingénieur en gestion de production,
- Ingénieur en gestion de la qualité,
- Ingénieur en R & D,
- Responsable de contrôle de gestion,
- Ingénieur en grande distribution,
- Informaticien en création de logiciels pour la traçabilité dans les IAA

CONTACTS

Responsables de formation Guy DUMAS Maître de conférences

Scolarité – secrétariat pédagogique : Hélène VERMOT ☎ 03.80.77.26.60 h.vermot@enesad.fr

Composante(s) de rattachement : UFR SCIENCE VIE